

## Juridictions commerciales

### **2019 : une année en dynamique positive pour l'entrepreneuriat**

*Le 21 janvier 2020, le CNGTC publie la 2<sup>e</sup> édition du Bilan national des entreprises issu de l'Observatoire statistique des greffiers des tribunaux de commerce en association avec l'Institut d'études économiques Xerfi/I + C.*

Ce bilan porte sur l'année 2019 et fait état d'un tissu entrepreneurial national très dynamique. En effet, une forte hausse de la création des entreprises est enregistrée avec + 11 % d'immatriculations par rapport à 2018. Elle s'explique notamment par des nouvelles mesures ayant facilité les démarches de l'entrepreneur telles que l'assouplissement des règles de la micro-entreprise ou les mesures de la loi Pacte.

Le nombre d'immatriculations d'entreprises s'élève en 2019 à 436 440. Parmi les différents statuts, celui des entreprises individuelles enregistre une croissance de 18 %. Elles représentent 30 % des immatriculations et dépassent les SAS qui comptabilisent 29,8 % de l'ensemble.

Le secteur de la foodtech est en hausse de 48 % en un an. Trois secteurs ont également bénéficié de la progression en matière de création : le transport (+29,4 %), l'industrie (+16 %) et l'immobilier (+12 %).

Dans le même temps, les procédures collectives sont en baisse de 4,5 % par rapport à 2018. Deux secteurs profitent particulièrement de ce rebond, l'hébergement et la restauration (-8,1 %) ainsi que l'industrie (-7,4 %).

- ◆ *Communiqué Observatoire statistique du CNGTC, 21 janv. 2020, 2<sup>e</sup> Bilan national des entreprises*

**Éditions Législatives – [www.elnet.fr](http://www.elnet.fr)**

**Article extrait du Bulletin d'actualité des greffiers des tribunaux de commerce n° 138, février 2020 : [www.cngtc.fr](http://www.cngtc.fr)**